



Rumilly, le 23 février 2018

Ville de Rumilly

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 20
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : PB/NP/SB

Affaire suivie par Sophie BRUYERE, Assistante administrative, Secrétariat Général

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE PUBLIQUE

Madame, Monsieur,

**La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu le
JEUDI 1^{er} MARS 2018 à 19 heures 30 min
en Mairie de Rumilly.**

A l'ordre du jour figurent :

✧ Finances

- 01) Débat d'orientations budgétaires 2018.
- 02) Etape du « Super 16 » les 24 et 25 mars 2018
Attribution d'un concours financier à l'Association Sportive Bouliste Rumillienne.

✧ Ressources humaines

- 03) Tableau des emplois non permanents 2018.
- 04) Modification du tableau des emplois permanents.
- 05) Régime Indemnitaire
Modification.

✧ Foncier

- 06) Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
Transfert en pleine propriété de terrains situés en zones d'activité économique.
- 07) Bilan des affaires foncières réalisées au cours de l'exercice 2017.



✎ Développement interne

- 08) Etat récapitulatif des marchés conclus au cours de l'exercice 2017
Information au Conseil Municipal.

✎ Prévention / Sécurité

- 09) Programme de prévention des addictions et des conduites à risque
Convention à intervenir entre le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-Etablissement, l'association « Le Pélican » et la Commune de Rumilly.
- 10) Médiation de quartier (ou médiation citoyenne)
Convention à intervenir entre l'association « Amély » et la Commune de Rumilly.
- 11) Médiation scolaire
Convention à intervenir entre le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-Etablissement, l'association « Amély » et la Commune de Rumilly.
- 12) Dispositif d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences sur le territoire du Canton de Rumilly
Convention à intervenir entre l'association « Espaces Femmes – Geneviève D. » et la Commune de Rumilly.
- 13) Aide aux victimes d'un acte de délinquance
Convention de partenariat à intervenir entre l'association d'Aide aux Victimes Intervention Judiciaires des Savoie et la Commune de Rumilly.

✎ Délégations du Conseil Municipal à M. LE MAIRE

- 14) Compte-rendu des décisions prises par M. LE MAIRE sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Pierre BECHET

